

## PROGRAMME DE FORMATION CODE DE LA ROUTE (ETG)

**OBJECTIFS :** Former les stagiaires de façon à ce qu'ils connaissent la signalisation et les règles de conduite et les sensibiliser aux risques liés à la conduite.

**DUREE :** 6mois

**PRE-REQUIS :**

Accessible tous publics sauf permis A1/A2:

- Pour l'obtention d'un premier permis de conduire : avoir au moins 16 ans (ou 15 ans si vous préparez le permis dans le cadre de l'apprentissage anticipé de la conduite),
- Pour l'obtention d'une catégorie supplémentaire (si le permis précédent date de + 5 ans). L'accessibilité en fonction de l'âge dépend de la catégorie de permis.

### PROGRAMME DE LA FORMATION

Thèmes	Libellé
L	La circulation routière
C	Le Conducteur
R	La Route
U	Les autres Usagers
D	Les Notions diverses
A	Les premiers secours
P	Prendre et quitter le véhicule
M	La Mécanique et les équipements
S	La sécurité du passager et du véhicule
E	L'environnement

Nos cours de code durent 1 à 2 heures et sont dispensés de manière collective, selon les horaires affichés, dans les locaux de l'école de conduite, par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité. Une ou deux thématiques seront traitées.

Des tests de code sont proposés du lundi au samedi, aux horaires d'ouverture de l'établissement, ils se déroulent en deux phases : un test par DVD ou EDICODE, de 40 questions, corrigées ensuite (image par image).

L'accès Prépacode permet à chaque candidat de s'entraîner à son rythme et à distance au code de la route. L'école de conduite a un suivi sur l'évolution du candidat et contrôle son assiduité.

#### **Modalités d'évaluation, méthodes mobilisées et de validation**

**Suivi :**

Cours en présentiel avec nos formateurs. Chaque candidat dispose d'une fiche à renseigner à chaque heure de présence.

Cours en distanciel Prépacode, notre plateforme d'entraînement et de révision en ligne. . Tests thématiques, entraînements et examens blancs.

Lors des tests de code effectués en présentiel et sur prépacode, le nombre de fautes et la correction permettent au stagiaire de se situer par rapport à l'objectif de l'ETG (5 fautes maximum pour quarante questions).

Prépacode propose des examens blancs ETG afin de pouvoir vraiment vérifier si le candidat a acquis le savoir nécessaire pour réussir à l'examen

### Examens du Permis de Conduire :

#### ***L'épreuve théorique générale :***

L'examen théorique est organisé par des organismes privés agréés par l'État et coûte 30 € TTC (tarif national).

Durant 30 minutes, le candidat est soumis à 40 questions (recevabilité 35/40.) auxquelles il doit répondre grâce à une tablette.

Après l'obtention du code, qui permet de se présenter au maximum 5 fois aux épreuves pratiques, vous devez, dans un délai maximum de 5 ans à partir de la date d'obtention du code, passer l'examen pratique de conduite.

### Validation :

Obtention de l'examen théorique général du permis de conduire.

### **Nos Moyens Matériels et Pédagogiques :**

#### **Notre équipe pédagogique :**

Les moniteurs de L'école de conduite CUSSAC FORMATIONS sont titulaires du BEPECASER (Brevet pour l'Exercice de la Profession d'Enseignants de la conduite automobile et de la sécurité routière) ou du Titre Pro ECSR.

### **Equipements :**

- 5 salles de cours équipées PC + DVD, vidéoprojecteurs, schéma mécanique et thématique du code ;
- Accès Prépacode, éditeur CODES ROUSSEAU ;
- Système Editab.

**Délai d'accès à la formation** : selon nos plannings, pour débiter votre formation nous avons un délai d'environ 15 jours.

**Accessibilité aux personnes en situation d'handicap** : sous réserve d'étude de dossier.

**Tarifs** : à partir de 50 €.

REF : CF/Prog.ETG

MISE A JOUR LE 19/03/2026.

12 rue du DR LIONNET, 15 100 SAINT-FLOUR – Tél. 04 71 60 15 08

autoecole-cussac@orange.fr

CUSSAC Formations Sarl au capital de 72 000€ RCS AURILLAC 752 353 276 / SIRET 752 353 276 00013

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 83 15 02994 15 auprès du Préfet de Région Auvergne Rhône Alpes

TVA FR14752353276 - APE 8553Z

Agrément Préfectoral E 22 015 00030 Saint-Flour - E 22 015 00020 Massiac-E 22 015 00040 Murat – E 24 043 00010 Cohade